

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00239

Numéro SIREN : 390 977 684

Nom ou dénomination : TRIBOFILM INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2019 sous le numéro de dépôt 2281

**TRIBOFILM INDUSTRIES**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 30 000 euros  
Siège social : 40 rue Jacques Vaucanson  
17180 PERIGNY  
390 977 684 RCS LA ROCHELLE

---

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 2 AVRIL 2019**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

**CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**Affectation du résultat**

**Origine**

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 226 223 euros.

**Affectation**

- Dotation aux autres réserves, soit 26 223 euros
- A titre de dividende 200 000 euros

**Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende**

Le dividende unitaire est donc de 100 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 2 avril 2019.

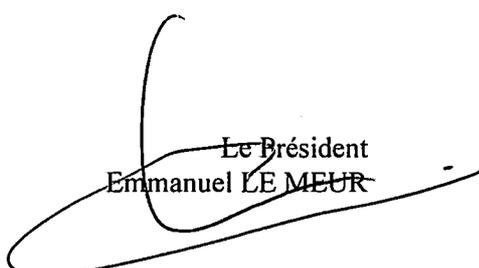
L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

[.../...]

Pour copie certifiée conforme

Le Président  
Emmanuel LE MEUR



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TRIBOFILM INDUSTRIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise		40 Rue Jacques de Vaucanson 17180 PERIGNY		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET*		3 9 0 9 7 7 6 8 4 0 0 0 6 2		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le, 31/12/2018			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	12 243		
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	105 345		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	19 966		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	53 144		
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	12 665		
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	203 364	93 834	109 530	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	4 916		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	99			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	332 673	975	331 698
		Autres créances (3)	BZ	CA	16 099		16 099
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE	550 000		550 000
Disponibilités		CF	CG	212 036		212 036	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	9 873		9 873	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 125 697	975	1 124 722	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 329 062	94 810	1 234 252	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS TRIBOFILM INDUSTRIES		Néant <input type="checkbox"/> *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 30 000 .....)	DA			30 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC				
	Réserve légale (3)	DD			3 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF			489	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG			502 937	
	Report à nouveau	DH				
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			226 223	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
		DL	<b>TOTAL (I)</b>		762 650	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
		DO	<b>TOTAL (II)</b>			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
		DR	<b>TOTAL (III)</b>			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			153	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			13 492	
	Dettes fiscales et sociales	DY			236 436	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA			6 831	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			214 688	
		EC	<b>TOTAL (IV)</b>		471 601	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED				
		EE	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		1 234 252	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C				
		1D				
		1E				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			471 601		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			153		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

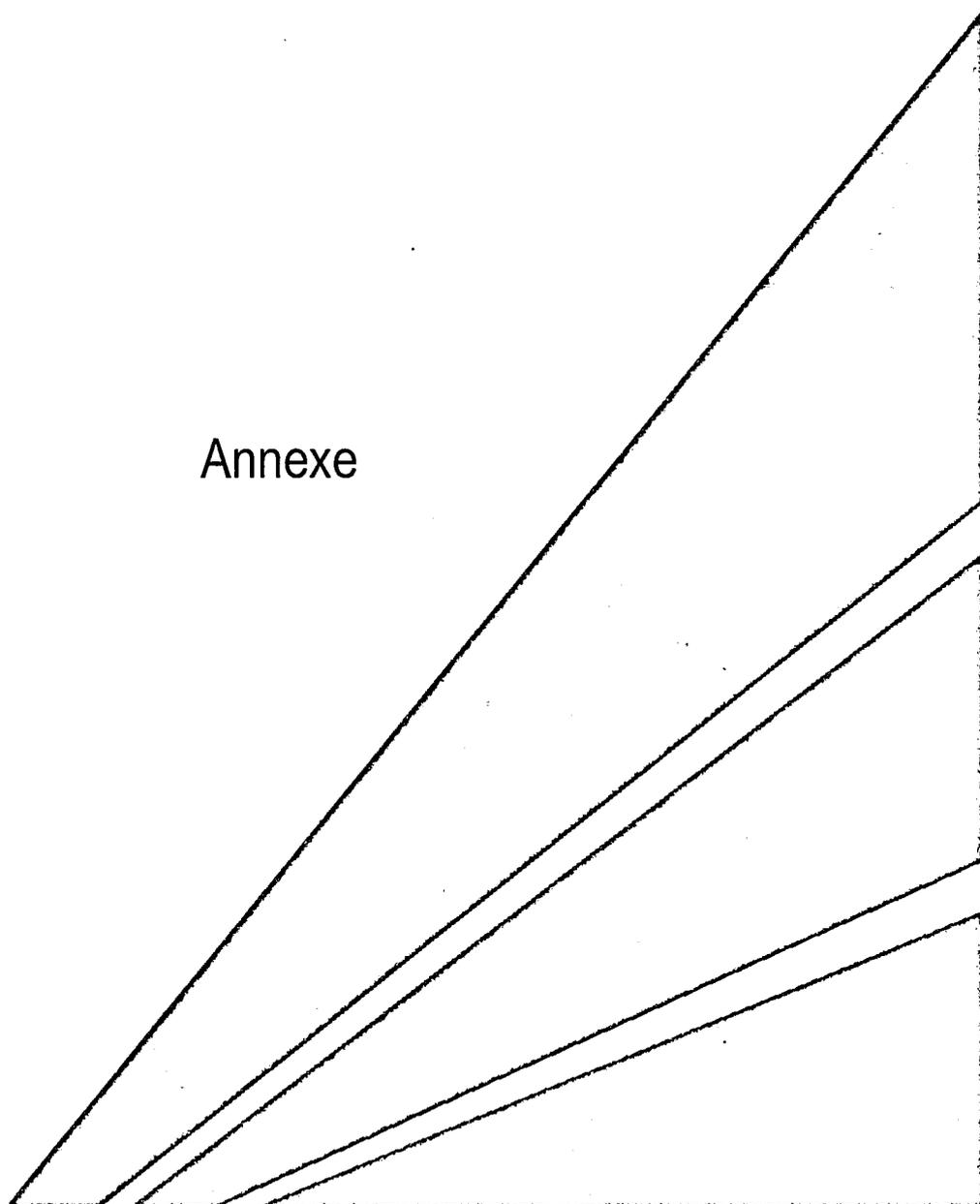
Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TRIBOFILM INDUSTRIES		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	41 224	FB	9 430	FC	50 654	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 662 468	FH	187 296	FI	1 849 764	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 703 692	FK	196 726	FL	1 900 418	
	Production stockée*					FM	( 55 069)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	5 083	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	8 906	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 663	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 861 001
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	26 708
Variation de stock (marchandises)*						FT	( 1 017)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	378 442	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	18 947	
Salaires et traitements*						FY	793 028	
Charges sociales (10)						FZ	320 526	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	25 338
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)							GE	4 296
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 566 273	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	294 728	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 707	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	6 707	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 406	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	1 406	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	5 301	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	300 029	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS TRIBOFILM INDUSTRIES		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	297 713		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	297 713		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	40 469		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	250 842		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	291 311		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	6 401	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	15 002		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	65 205		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	2 165 422		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	1 939 198		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	226 223	
<b>RENVOIS</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	1 340	
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		AI	4 337	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	3 665		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
				obligatoires		
			A9			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			<b>Exercice N</b>		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			40 469			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			250 842			
Produits des cessions d'éléments d'actif					266 900	
Subventions d'investissement virées au résultat					30 813	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			<b>Exercice N</b>		
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

Annexe



 Faits caractéristiques

**Autres éléments significatifs**

---

TRIBOFILM a cédé en avril 2018 le bâtiment dans lequel son activité est exercée, et inscrit à son actif.

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRIBOFILM INDUSTRIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 234 253 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 226 224 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

 Règles et méthodes comptables**Amortissements**

---

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Agencements des constructions : 7 à 15 ans
- \* Installations techniques : 3 à 5 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 3 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

**Stocks**

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

**Créances**

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Frais d'émission des emprunts**

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

**Produits et charges exceptionnels**

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Notes sur le bilan
**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 047		804	12 244
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>13 047</b>		<b>804</b>	<b>12 244</b>
- Terrains	27 128		27 128	
- Constructions sur sol propre	266 354		266 354	
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	105 345			105 345
- Installations techn., matériel et outillage industriels	19 967			19 967
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	4 118	4 730		8 848
- Matériel de transport	4 598			4 598
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 042	14 374	2 717	39 699
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>455 551</b>	<b>19 104</b>	<b>296 199</b>	<b>178 456</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	12 665			12 665
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>12 665</b>			<b>12 665</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>481 263</b>	<b>19 104</b>	<b>297 003</b>	<b>203 365</b>

 Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 104		19 104
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>19 104</b>		<b>19 104</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	804	296 199		297 003
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>804</b>	<b>296 199</b>		<b>297 003</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 453		209	12 244
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>12 453</b>		<b>209</b>	<b>12 244</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	39 743	3 490	43 233	
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	25 919	10 422		36 341
- Installation techn., matériel et outillage industriels	8 859	3 993		12 852
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	1 474	547		2 021
- Matériel de transport	4 598			4 598
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 611	6 886	2 717	25 779
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>102 203</b>	<b>25 339</b>	<b>45 951</b>	<b>81 591</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>114 656</b>	<b>25 339</b>	<b>46 160</b>	<b>93 835</b>

 Notes sur le bilan
**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 358 646 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	332 674	332 674	
Autres	16 100	16 100	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 873	9 873	
<b>Total</b>	<b>358 646</b>	<b>358 646</b>	

Prêts accordés en cours d'exercice  
 Prêts récupérés en cours d'exercice  
 Prêts et avances consentis aux associés

**Produits à recevoir**

	Montant
Org. sociaux - produits à recev	2 568
Banque : prdt à recevoir	5 462
<b>Total</b>	<b>8 030</b>

 Notes sur le bilan**Dépréciation des actifs**

---

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 976 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Provision sur les créances douteuses	975
<b>TOTAL</b>	<b>975</b>

**Capitaux propres**

---

**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 30 000 euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

 Notes sur le bilan
**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 471 602 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	153	153		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	13 493	13 493		
Dettes fiscales et sociales	236 436	236 436		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6 831	6 831		
Produits constatés d'avance	214 688	214 688		
<b>Total</b>	<b>471 602</b>	<b>471 602</b>		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés sur l'exercice	153 214
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 778
Banque : Agios bancaires à payer	153
Dettes provis. pr congés à payer	46 500
Personnel - autres charges à payer	21 483
Interessement à payer	15 002
Charges sociales s/congés à payer	21 700
Org. sociaux - charges à payer	630
Etat : CET à payer	3 404
Taxe d'apprentissage	5 148
Taxe de formation continue	7 816
Clients - RRR et avoirs à établir	6 831
<b>Total</b>	<b>136 445</b>

 Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 873		
<b>Total</b>	<b>9 873</b>		

**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	214 688		
<b>Total</b>	<b>214 688</b>		

Les produits constatés d'avance portent essentiellement sur les contrats de maintenance.

 Notes sur le compte de résultat
**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 635 268	178 468	1 813 736
Ventes de marchandises	41 224	9 430	50 654
Produits des activités annexes	27 200	8 828	36 028
<b>TOTAL</b>	<b>1 703 693</b>	<b>196 726</b>	<b>1 900 419</b>

**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 3 447 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

**Transferts de charges d'exploitation et financières**

Nature	Exploitation	Financier
<i>Transfert de charges d'exploitation</i>	1 500	
<i>Transfert Chge : Avantage en nature</i>	1 184	
<i>Transfert de charges (eau, café...)</i>	1 654	
Transfert de charges d'exploitation	4 338	
<b>Total</b>	<b>4 338</b>	

 Notes sur le compte de résultat**Résultat et impôts sur les bénéfices**

	Montant
<b>Base de calcul de l'impôt</b>	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 28 %	221 960
Taux Réduit - 15 %	38 120
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
<b>Crédits d'impôt</b>	
Compétitivité Emploi	33 522
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	395
Crédit apprentissage	1 067
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	1 200
<b>Autres imputations</b>	186

Autres informations

**Engagements financiers**
**Crédit-Bail**

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>				6 460	6 460
Cumul exercices antérieurs				1 870	1 870
Dotations de l'exercice				1 292	1 292
<b>Amortissements</b>				3 162	3 162
Cumul exercices antérieurs				2 010	2 010
Exercice				1 340	1 340
<b>Redevances payées</b>				3 350	3 350
A un an au plus				1 340	1 340
A plus d'un an et cinq ans au plus				2 010	2 010
A plus de cinq ans					
<b>Redevances restant à payer</b>				3 350	3 350
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				1	1
A plus de cinq ans					
<b>Valeur résiduelle</b>				1	1
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>				1 340	1 340

 Autres informations**Engagements de retraite**

---

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2017

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 58 107 euros

**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

---

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 33 522 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice. Ce crédit est fiscalement non imposable.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière d'investissement, d'innovation, .

**SASU TRIBOFILM INDUSTRIES**

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 30.000 Euros

**40 Rue Jacques Vaucanson**

**17180 PERIGNY**

R.C.S. La Rochelle : 390 977 684

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 Décembre 2018

3-5 Avenue Bernard Moitessier  
CS 80009  
17180 PERIGNY  
Tél : 05.46.42.42.85  
Fax : 05.46.43.45.24

## **TRIBOFILM INDUSTRIES**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

A l'Associée unique de la Société TRIBOFILM INDUSTRIES

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TRIBOFILM INDUSTRIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

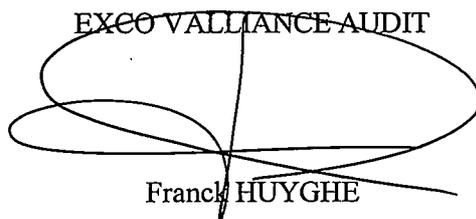
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Périgny, le 15 mars 2019

EXCO VALLIANCE AUDIT



Franck HUYGHE

## Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	12 244	12 244		595
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				27 128
Constructions	105 345	36 341	69 004	306 038
Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 967	12 852	7 115	11 108
Autres immobilisations corporelles	53 144	32 398	20 746	9 075
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	12 665		12 665	12 665
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>203 365</b>	<b>93 835</b>	<b>109 530</b>	<b>366 608</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				46 044
Produits intermédiaires et finis				9 026
Marchandises	4 916		4 916	
Avances et acomptes versés sur commandes	99		99	3 244
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	332 674	976	331 698	487 320
Autres créances	16 100		16 100	53 029
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	550 000		550 000	550 000
Disponibilités	212 036		212 036	207 690
Charges constatées d'avance (3)	9 873		9 873	10 934
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 125 698</b>	<b>976</b>	<b>1 124 722</b>	<b>1 367 287</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 329 063</b>	<b>94 810</b>	<b>1 234 253</b>	<b>1 733 894</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	490	490
Autres réserves	502 937	762 733
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>226 224</b>	<b>175 204</b>
Subventions d'investissement		30 813
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>762 651</b>	<b>1 002 240</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	153	153 508
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 493	37 397
Dettes fiscales et sociales	236 436	230 825
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 831	2 559
Produits constatés d'avance (1)	214 688	307 367
<b>Total IV</b>	<b>471 602</b>	<b>731 655</b>
Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>1 234 253</b>	<b>1 733 894</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		136 259
(1) Dont à moins d'un an (a)	471 602	595 395
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	153	294
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de Résultat

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises	50 654	68 110
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 849 764	1 645 354
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 900 419</b>	<b>1 713 465</b>
Dont à l'exportation	196 726	167 495
Production stockée	-55 070	-46 250
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	5 083	12 815
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	8 906	5 727
Autres produits	1 664	5
<b>Total I</b>	<b>1 861 002</b>	<b>1 685 761</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises	26 709	42 099
Variations de stock	-1 017	2 009
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	378 443	342 872
Impôts, taxes et versements assimilés	18 948	18 713
Salaires et traitements	793 028	722 535
Charges sociales	320 527	304 804
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	25 339	33 117
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		3 899
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	4 297	4 412
<b>Total II</b>	<b>1 566 273</b>	<b>1 474 461</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>294 729</b>	<b>211 300</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 708	4 063
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>6 708</b>	<b>4 063</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 407	4 493
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>	<b>1 407</b>	<b>4 493</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>5 301</b>	<b>-430</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>300 030</b>	<b>210 870</b>

## Compte de Résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		107
Sur opérations en capital	297 713	1 457
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>297 713</b>	<b>1 564</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	40 469	204
Sur opérations en capital	250 843	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>291 312</b>	<b>204</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>6 401</b>	<b>1 359</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	15 002	10 650
Impôts sur les bénéfices (X)	65 205	26 375
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 165 423</b>	<b>1 691 387</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 939 199</b>	<b>1 516 183</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>226 224</b>	<b>175 204</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	1 340	2 680
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



3-5 Avenue Bernard Molitessier  
CS 80 009 - 17180 PERIGNY  
Tél 05 46 42 42 85 - Fax 05 46 43 45 24  
Siret : 351 216 031 000 44 - APE 6920Z

Faint, illegible text or markings in the bottom right corner of the page.

Annexe

 **Exco**  
Vallance Audit

 **STREPO**  
3-5 Avenue Bernard Moïssier  
17180 PERIGNY  
Tel 05 46 42 42 85 - Fax 05 46 43 45 24  
Siret : 351 216 031 000 44 - APE 6920Z

 Faits caractéristiques

**Autres éléments significatifs**

---

TRIBOFILM a cédé en avril 2018 le bâtiment dans lequel son activité est exercée, et inscrit à son actif.

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TRIBOFILM INDUSTRIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 234 253 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 226 224 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Agencements des constructions : 7 à 15 ans
- \* Installations techniques : 3 à 5 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 3 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 047		804	12 244
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>13 047</b>		<b>804</b>	<b>12 244</b>
- Terrains	27 128		27 128	
- Constructions sur sol propre	266 354		266 354	
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	105 345			105 345
- Installations techn., matériel et outillage industriels	19 967			19 967
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	4 118	4 730		8 848
- Matériel de transport	4 598			4 598
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 042	14 374	2 717	39 699
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>455 551</b>	<b>19 104</b>	<b>296 199</b>	<b>178 456</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	12 665			12 665
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>12 665</b>			<b>12 665</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>481 263</b>	<b>19 104</b>	<b>297 003</b>	<b>203 365</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		19 104		19 104
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>19 104</b>		<b>19 104</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	804	296 199		297 003
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>804</b>	<b>296 199</b>		<b>297 003</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 453		209	12 244
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>12 453</b>		<b>209</b>	<b>12 244</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	39 743	3 490	43 233	
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	25 919	10 422		36 341
- Installation techn., matériel et outillage industriels	8 859	3 993		12 852
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	1 474	547		2 021
- Matériel de transport	4 598			4 598
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 611	6 886	2 717	25 779
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>102 203</b>	<b>25 339</b>	<b>45 951</b>	<b>81 591</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>114 656</b>	<b>25 339</b>	<b>46 160</b>	<b>93 835</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 358 646 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	332 674	332 674	
Autres	16 100	16 100	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 873	9 873	
<b>Total</b>	<b>358 646</b>	<b>358 646</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

## Produits à recevoir

	Montant
Org. sociaux - produits à recev	2 568
Banque : prdt à recevoir	5 462
<b>Total</b>	<b>8 030</b>

 Notes sur le bilan**Dépréciation des actifs**

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 976 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Provision sur les créances douteuses	975
<b>TOTAL</b>	<b>975</b>

**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 30 000 euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 471 602 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	153	153		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	13 493	13 493		
Dettes fiscales et sociales	236 436	236 436		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6 831	6 831		
Produits constatés d'avance	214 688	214 688		
<b>Total</b>	<b>471 602</b>	<b>471 602</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	153 214			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 778
Banque : Agios bancaires à payer	153
Dettes provis. pr congés à payer	46 500
Personnel - autres charges à payer	21 483
Interessement à payer	15 002
Charges sociales s/congés à payer	21 700
Org. sociaux - charges à payer	630
Etat : CET à payer	3 404
Taxe d'apprentissage	5 148
Taxe de formation continue	7 816
Clients - RRR et avoirs à établir	6 831
<b>Total</b>	<b>136 445</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 873		
<b>Total</b>	<b>9 873</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	214 688		
<b>Total</b>	<b>214 688</b>		

Les produits constatés d'avance portent essentiellement sur les contrats de maintenance.

## Notes sur le compte de résultat

## Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 635 268	178 468	1 813 736
Ventes de marchandises	41 224	9 430	50 654
Produits des activités annexes	27 200	8 828	36 028
<b>TOTAL</b>	<b>1 703 693</b>	<b>196 726</b>	<b>1 900 419</b>

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 447 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

## Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation	1 500	
Transfert Chge : Avantage en nature	1 184	
Transfert de charges (eau, café...)	1 654	
Transfert de charges d'exploitation	4 338	
<b>Total</b>	<b>4 338</b>	

## Notes sur le compte de résultat

## Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
<b>Base de calcul de l'impôt</b>	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 28 %	221 960
Taux Réduit - 15 %	38 120
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
<b>Crédits d'impôt</b>	
Compétitivité Emploi	33 522
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	395
Crédit apprentissage	1 067
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	1 200
<b>Autres imputations</b>	<b>186</b>

## Autres informations

## Engagements financiers

## Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>				6 460	6 460
Cumul exercices antérieurs				1 870	1 870
Dotations de l'exercice				1 292	1 292
<b>Amortissements</b>				3 162	3 162
Cumul exercices antérieurs				2 010	2 010
Exercice				1 340	1 340
<b>Redevances payées</b>				3 350	3 350
A un an au plus				1 340	1 340
A plus d'un an et cinq ans au plus				2 010	2 010
A plus de cinq ans					
<b>Redevances restant à payer</b>				3 350	3 350
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				1	1
A plus de cinq ans					
<b>Valeur résiduelle</b>				1	1
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>				1 340	1 340

 Autres informations**Engagements de retraite**

---

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2017

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 58 107 euros

**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

---

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 33 522 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice. Ce crédit est fiscalement non imposable.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière d'investissement, d'innovation, .